canton de vaud

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES
SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE
SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

FICHE
106

ARTISTE
ARIANE EPARS

TITRE DE L'ŒUVRE
FRISE
intervention murale

RÉALISATION
2013
cf. plaquette architecture #106

BÂTIMENT
HEP
Haute école pédagogique Vaud

LIEU
avenue de Cour 33
1007 Lausanne

Nº BÂTIMENT
132.13911

TYPE DE PROCÉDURE
mandat d'études parallèles
sur invitation

PRÉSIDENTE DU JURY
Edith Dehant

DÉLÉGUÉ CCAC
Nicolas Gyger

MEMBRES DU JURY
Ivan Kolecek
Jean-Luc Manz
Charles Duboux

DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

Frise
Des murs recouverts d'un épais crépi blanc. De la matière retirée sur une largeur de main ouverte et à hauteur de hanche pour atteindre la substance même du mur: pierre, ciment, brique, béton ou plâtre. Par un geste précis d'incision et de dégagement, mettre à jour l'histoire de la construction et des transformations de cet espace sous la forme d'une frise en creux.

Ariane Epars

Dérober pour faire apparaître, l'intervention d'Ariane Epars dans le foyer des étudiants de la Haute école pédagogique (HEP) tient dans ces infinitifs. D'abord un constat : le crépi synthétique des murs lui semble désagréable aux yeux et au toucher, inutile de le recouvrir et plus encore de le dissimuler sous des décorations ou des tableaux. Puis la décision : dans l'épaisseur de ce crépi, pratiquer deux incisions parallèles distantes de 20 cm ; entre elles, retirer les couches successives jusqu'à la maçonnerie. Bref, réaliser une frise en creux. « Une frise. Juste une frise » se plaît-elle à dire.

Ariane Epars travaille en archéologue qui gratte pour mettre au jour. Il s'agit en somme de montrer la tectonique sous le revêtement, de donner à lire un peu de l'histoire du bâtiment dans ses matériaux et les techniques constructives de ses murs.

A hauteur d'œil ou de main, selon que l'on est assis ou debout, la frise soustrait méthodiquement sa bande de crépi sur le pourtour du foyer. Pour peu qu'elle soit protégée, au gré des repeints et crépissages futurs, elle s'approfondira insensiblement !

ARIANE EPARS

« A une époque marquée par la surenchère des images, les travaux d'Ariane Epars étonnent par leur parti pris de discrétion, de neutralité relative, voire d'invisibilité. A tel point qu'un observateur pressé pourrait être tenté d'y voir le franchissement d'une étape supplémentaire et singulière dans le processus de dématérialisation de l'art. Ne nous y trompons pas : peu d'artistes déploient, comme Epars, autant d'énergie, de concentration et parfois de moyens dans l'élaboration de leurs travaux, lesquels sont toujours conçus comme la réponse unique (et décisive) à une situation.
[...]
Ariane Epars ne choisit pas les lieux de ses interventions ; on l'y invite. Il se produit donc toujours, inévitablement, un moment de découverte, durant lequel l'artiste établit une anamnèse et une mise en balance des dimensions constitutives du lieu que sont son histoire, sa fonction, ses matériaux, ses volumes, sa lumière. La prise de conscience de ces interrelations complexes, matérielles et symboliques, lui suggérera le « geste » susceptible de mettre en lumière une certaine vérité du lieu. Précision importante : Epars ne fabrique ni images, ni décors. Elle œuvre dans le monde matériel avec des moyens matériels tels que le plâtre, le ciment, l'argile, la terre [...]. La plupart de ces matériaux appartiennent au registre de la construction (au sens large). L'artiste, qui s'investit elle-même souvent physiquement dans ses projets, commence par aménager l'espace en chantier. [...] Ensuite, obéissant à une méthodologie stricte, l'artiste ponce, frotte, polit, gratte, extrait, coule et façonne des matériaux trouvés sur place ou apportés. Le choix des matériaux par Epars, toujours réduit à l'extrême, tient compte de l'ensemble de leurs caractéristiques : couleur, texture, densité, fonction ou encore commodité d'utilisation. Ce choix obéit également au critère d'une intégration sans violence à l'espace.

La plupart des travaux de l'artiste ont un aspect austère, sérieux. Ce n'est qu'une des conséquences de la fonction qu'elle leur assigne : servir et accroître la visibilité d'un lieu.
[...]
Ariane Epars est-elle une artiste de l'attitude, ou de la forme ? La discrétion de ses travaux, leur économie matérielle, les apparentent parfois à des accidents « naturels ». Ils s'en distinguent cependant par leur structure, à géométrie variable, mais toujours repérable. Leur grande force, et le trouble que certains d'entre eux suscitent, réside dans ce que l'on pourrait appeler un silence obstiné. Après avoir pris possession du lieu, ils s'y fondent à tel point que rien ne semble pouvoir les déloger. Mais il est une autre piste d'interprétation, peut-être à des lieues de l'intention de l'artiste : ces travaux témoignent d'une implacable lucidité à l'égard de la vanité de tout effort humain d'édification. Les lieux que nous habitons, fréquentons ou simplement traversons, suggèrent ces travaux, sont habités par le principe babélien de la faille, de l'incomplétude : ils sont à notre image, à la fois imparfaits et perfectibles. Ils ne sont que les temporaires prolongements, de même que les imparfaits réceptacles de notre orgueil mêlé de désarroi. »

Extraits de Notes sur le travail d'Ariane Epars, Gauthier Huber, 2005.

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE
10, place de la Riponne CH–1014 Lausanne

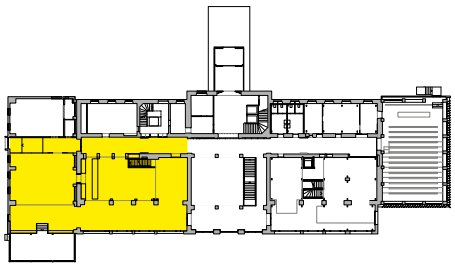

PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre du chantier de la 2e étape de la restructuration de la Haute école pédagogique, le Service Immeuble, Patrimoine et Logistique de l'Etat de Vaud (SIPaL) a organisé un concours sur invitation pour l'animation artistique de ces locaux.

Cette procédure sur invitation a été choisie par la Commission d'animation artistique (CoArt) constituée conformément au règlement cantonal concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat (RAABE, édition du 01.06.2009).

Il s'agissait d'un mandat d'études confié parallèlement à plusieurs artistes en vue d'obtenir un concept de projet artistique pour le traitement de l'espace du foyer des étudiants, au rez-de-chaussée de l'aile ouest.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

Suite à la présélection faite sur dossiers, par la commission artistique le 23 mai 2012 cinq artistes ont été retenus :

Stéphane Dafflon LAUSANNE
Ariane Epars CULLY
Guillaume Pilet ÉPALINGES
Anne-Julie Raccourcier LAUSANNE / GENÈVE
Daniel Schlaepfer LAUSANNE

Projets reçus :
Ariane Epars CULLY
Guillaume Pilet ÉPALINGES
Daniel Schlaepfer LAUSANNE

EXAMEN DES PROJETS

Sur les cinq artistes présélectionnés, seuls trois ont rendu un projet.

Les membres de la CoArt remercient les participants pour la qualité de leurs travaux.

Ils tiennent également à souligner que la diversité des approches a rendu cette mission particulièrement intéressante.

La CoArt a évalué les projets sur la base des critères suivants :

- originalité et qualité du concept proposé ;
- prise en compte des espaces et des aménagements existants ;
- choix des matériaux ;
- faisabilité et économie générale du projet, lors de la réalisation et pour l'exploitation future.

BUDGET

La commission artistique a décidé d'attribuer la somme de CHF 40 000.– pour la création et la réalisation de l'œuvre.

CHOIX DE L'ŒUVRE

A l'unanimité, le Jury a retenu le projet *Frise* d'Ariane Epars.

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le projet d'Ariane Epars décrit en page 2 a séduit le jury par sa simplicité et sa puissance. La CoArt a particulièrement apprécié la prise de risque que recèle cette proposition, en ce qu'elle critique de façon grinçante la logique de décoration ou de camouflage qui prévaut souvent. Elle considère par ailleurs que cette œuvre comporte quelque chose de méditatif.

La frise court à 110 cm, hauteur des yeux en position assise et des mains en position debout, marque supplémentaire de la cohérence de la démarche, puisque le constat initial déplorait que le crépi soit désagréable à la vue et au toucher.

Lors de la réalisation, l'artiste a travaillé en étroite collaboration avec le maçon.

MATÉRIAUX

Exploitation des matériaux de la construction existante : pierre, ciment, béton, brique.

ARCHITECTE

Ivan Kolecek LAUSANNE

RÉDACTION NADJA MAILLARD — YVERDON-LES-BAINS **PHOTOGRAPHIE** JEAN-PHILIPPE DAULTE — LAUSANNE **GRAPHISME** HERSPERGER.BOLLIGER — VEVEY
IMPRESSION PCL PRESSES CENTRALES SA — RENENS